



APPEL À CANDIDATURE 2019-2020

Délégué.e ONU :

Climat

Les candidats postulent jusqu'au 3 février 2019 à 23:59, en remplissant ici <https://bit.ly/2rnjxP6> le formulaire et en envoyant leur CV à conseil.jeunesse@cfwb.be

Veillez noter que ce mandat ne s'exerce pas dans le cadre d'un contrat rémunéré mais bien sous forme volontaire.

Pour le mandat Climat : le/la délégué.e participera à la **Conférence on Parties de l'UNFCCC ou COP 24**, Conférence des Nations-Unies sur les Changements Climatiques.

Le Conseil de la Jeunesse travaille avec le Conseil Fédéral du Développement Durable afin de faire participer un.e jeune dans la délégation belge, en tant qu'expert.e Jeunesse. L'objectif de ce sommet est de suivre **les engagements autour du changement climatique**, notamment suite à l'engagement de Paris. Le/la délégué.e participera à la COP 25 du 11 au 22 novembre 2019 et aura un mandat de 2 ans.

Le Conseil de la Jeunesse

Le Conseil de la Jeunesse est **l'organe d'avis officiel et de représentation des jeunes** belges francophones. Sa mission principale est de récolter et porter la parole des jeunes auprès des décideurs politiques à tous les niveaux de pouvoir en Belgique mais également au niveau européen et international. Le Conseil de la Jeunesse a pour objectif de valoriser l'image et l'engagement des jeunes, de favoriser leur épanouissement et leur émancipation ainsi que de promouvoir leur expression.

Le Conseil a pour but d'être consulté par différents organes politiques sur tout ce qui touche aux matières liées à la jeunesse. Pour se positionner sur des sujets liés aux compétences fédérales, le Conseil de la Jeunesse travaille généralement en partenariat avec ses homologues germanophones et néerlandophones.

Au niveau international, le Conseil participe à plusieurs sommets onusiens importants :

- ▶ Assemblée Générale de l'ONU
- ▶ High Level Political Forum sur le développement durable
- ▶ Convention Cadre sur les Changements Climatiques (COP)
- ▶ Commission des Nations Unies pour le développement social

C'est la Commission Internationale qui gère l'action du Conseil de la Jeunesse sur la scène internationale. Elle se réunit une fois par mois, en fin de journée, pour une réunion de concertation d'environ 2h. Toute personne intéressée peut se joindre à la Commission et toute personne détenant un mandat est tenue d'y être présente.

C'est cette Commission qui décide des missions auxquelles le Conseil participe et qui sélectionne les représentants sur base de procédures ouvertes à tous.

Dans son plan d'action 2018-2019, le Conseil de la Jeunesse a également mis sur pied une Commission Développement Durable ayant notamment pour but d'accompagner les délégués ONU dans leur mandat.

La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

En 1994, la plupart des pays se sont joints à un traité international – la **Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques** – en vue de commencer à considérer ce qui pouvait être fait pour réduire le réchauffement global et faire face à toute hausse inévitable des températures. En 1997, les gouvernements se sont mis d'accord pour faire un ajout à ce traité, appelé le **Protocole de Kyoto**, lequel contient des mesures plus fortes (légalement contraignantes) de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 36 pays industrialisés. Le Protocole est entré en vigueur le 16 février 2005. Il est arrivé à échéance en 2012 et les négociations de Paris ont eu pour but de finaliser un accord contraignant destiné à prendre en charge l'« après-Kyoto ».

Par ailleurs, depuis 1988, le **Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)** passe en revue la recherche scientifique et fournit régulièrement aux gouvernements des résumés et des conseils sur les problèmes de climat.

Les jeunes et la Conférence des Parties (COP) de la UNFCCC

La Conférence des Parties rassemble chaque année les membres de la Convention cadre. Elle détermine les politiques internationales futures sur le changement climatique. Il est important que la jeunesse puisse faire entendre sa voix sur ces problématiques. Les jeunes délégués belges auront l'occasion de travailler en collaboration avec d'autres jeunes du monde entier observateurs des débats et/ou activistes.

Le Service Public Fédéral Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement accepte d'intégrer un.e représentant.e du Conseil de la Jeunesse dans la délégation gouvernementale belge. Cela permettra au/à la délégué.e représentant le Conseil d'entrer au cœur des débats internationaux et de rencontrer les décideurs politiques belges, mais impliquera également certaines contraintes (participation à la réunion de délégation à 7h00, devoir de réserve sur certains sujets etc.).

Une lecture attentive des documents présentés dans les sites suivants pourra vous aider à mieux cerner les enjeux internationaux et belges :

Site de la Convention Cadre : <http://unfccc.int>

Site national belge sur le changement climatique : <http://www.climatechange.be/>

Quel est le rôle d'un.e délégué.e Climat ?

- Participer à récolter l'avis des jeunes et s'investir dans le Climat Express, la Plateforme Justice Climatique et le Conseil fédéral du Développement Durable ;
- Se préparer à représenter les jeunes à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ;
- Recueillir l'avis d'autres jeunes, avec l'aide du Conseil de la Jeunesse, sur les sujets traités et leur faire connaître en retour les résultats des négociations à l'ONU ;
- Etre présent.e à la COP en novembre 2019 pour la durée de la conférence (2 semaines) ;
- Participer à la COY (Conférence on Youth) et/ou au Climate Express qui précèdent normalement la COP ;
- Travailler avec les autres jeunes Européens qui seront présents à la COP25 (Inter-session préparatoire en mai), mais aussi avec les réseaux entourant le Conseil de la Jeunesse tels que la Coalition Climat ou le CFDD ;
- Participer aux réunions de la Commission Internationale et de la Commission Développement Durable durant la durée du mandat afin de connaître mieux le Conseil de la Jeunesse et de faire un retour satisfaisant envers ses membres et si besoin organiser des Groupes de Travail spécifiques.
- Assurer un rôle de senior en 2020.
- Faire connaître le projet :
 - en répondant aux sollicitations de rencontres de jeunes, de la presse... ;

- en écrivant des articles ;
- en bloggant durant la session ;
- en développant des partenariats ;
- en rendant un rapport financier et écrit à la Commission Internationale.

Le/la candidat.e idéal.e pour le mandat de Délégué.e Climat

- A entre 18 et 30 ans ;
- Doit pouvoir prouver un engagement dans les objectifs et valeurs du développement durable et une expérience et/ou des connaissances dans le domaine des politiques liées aux changements climatiques ;
- Est prêt.e à s'attaquer aux documents des Nations Unies qui définissent le cadre des politiques de jeunesse et climatiques (Objectif du Développement durable, Accord de Paris, World Program of Action for Youth...) et comprendre le rôle de représentant.e.s jeunes dans les négociations ;
- Peut convaincre et motiver d'autres personnes, jeunes ou non ;
- Connait le Conseil de la Jeunesse de la Communauté française, ses missions et objectifs et les enjeux généraux liés à la jeunesse ;
- S'intéresse aux activités des Nations Unies et peut les transposer au contexte belge ;
- Est en contact avec les réalités de terrain des jeunes belges en Communauté française ;
- **Est prêt.e à prendre cet engagement de manière bénévole pendant 2 ans (une année comme junior en se rendant sur place, l'autre comme senior en coachant le/la nouveau/nouvelle délégué.e) ;**
- **Peut consacrer suffisamment de temps à ce projet (4 à 6 heures par semaine) et environ 2 semaines en novembre à la COP ;**
- Parle facilement en public, **possède une excellente maîtrise de l'anglais et une bonne compréhension du néerlandais ;**
- Aime participer à des débats d'idées ;
- Est conscient.e qu'en recevant un mandat du Conseil de la Jeunesse, il/elle ne parle donc pas en son nom ou en celui de son organisation (si jeune organisé) et le présente clairement à ses interlocuteurs.

Qu'offre le Conseil ?

Le Conseil de la Jeunesse recherche quelqu'un qui soit prêt à s'investir à fond dans le projet et lui offre en retour :

- Une expérience unique pour tout.e jeune passionné.e par les relations internationales et les questions climatiques ;
- Un mandat de deux ans comme junior (en participant à la COP) en 2019 et comme senior en 2020 (en coachant le nouveau délégué) ;
- Un accompagnement personnalisé pour mieux connaître le Conseil ;
- Une introduction aux missions à l'ONU par des jeunes qui y ont déjà participé ;
- Le soutien, l'expertise et les réseaux nécessaires à la préparation, à la réalisation et au suivi du mandat ;
- Le paiement intégral des frais relatifs à la mission ;
- Une participation au cœur des négociations d'un accord climatique

La personne sélectionnée s'engage à participer à l'entièreté de la conférence et à suivre de près les négociations. Elle se comportera de manière à ne nuire en aucun cas à l'image de la jeunesse belge, et plus spécifiquement à celle du Conseil de la Jeunesse. De la qualité de son travail dépendra en effet la possibilité pour d'autres jeunes de vivre la même expérience.

Procédure de sélection

La sélection s'effectuera en deux étapes :

Première étape :

Les candidats postulent jusqu'au **3 février 2019 à 23:59**, en remplissant ici <https://bit.ly/2rnjxP6> le formulaire et en envoyant leur CV à conseil.jeunesse@cfwb.be .

Deuxième étape :

Les personnes retenues sur base du dossier seront rencontrées par un Comité de sélection.
Une première phase comportera une évaluation écrite et un entretien individuel dès la semaine du 18 février 2019.

Pour toute question supplémentaire, contactez Charline Cauwe au 02/413.29.29 ou par mail : charline.cauwe@cfwb.be